



REJOIGNEZ LE CERCLE DES AMIS DU CICR

*« Ce qui compte, ce n'est pas simplement le bien que fait le CICR,
c'est bien plus encore le mal qu'il permet d'éviter. »*

Nelson Mandela



CICR



Pedram Yazdi/CICR



Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a été fondé il y a 150 ans à Genève à l'initiative d'Henry Dunant après qu'il eut été témoin des horreurs de la bataille de Solferino au Nord de l'Italie.

L'institution a derrière elle une histoire mouvementée et émouvante, mais les convictions fondamentales sur lesquelles repose son action sont, dans les conflits d'aujourd'hui, tout aussi fortes qu'elles l'étaient à l'époque de Solferino.

De nos jours, que ce soit en Syrie, en Somalie ou dans d'autres zones de conflit, la grande majorité des victimes sont des civils, et il n'est pas rare que des hôpitaux soient bombardés et des ambulances prises pour cible. Il est essentiel que les principes du droit international humanitaire soient défendus et que l'aide humanitaire d'urgence puisse être acheminée. Aujourd'hui, tout comme il y a 150 ans, les personnes touchées par un conflit armé ou d'autres situations de violence sont au cœur de notre action.

En plus des conflits de longue durée – comme en Afghanistan et en République démocratique du Congo – nous assistons ces dernières années à des situations d'urgence imprévisibles, par exemple en Afrique du Nord et dans le bassin méditerranéen. Le CICR doit faire preuve à la fois d'une persévérance inébranlable et de la flexibilité requise pour pouvoir agir rapidement.

À cette fin, nous avons besoin d'amis qui soutiennent notre action sur le long terme et qui mettent à notre disposition les ressources nécessaires. Nous avons besoin de personnes qui partagent nos convictions, de personnes avec lesquelles nous entretenons des contacts et que nous tenons directement informées des activités que nous menons.

Je serais très heureuse de pouvoir vous accueillir dans ce Cercle !

Christine Beerli
Vice-Présidente du CICR



Jonathan Pease/CICR

UN CERCLE DE DONATEURS AU CŒUR DE L'ACTION

Le Cercle des Amis du CICR réunit les donateurs les plus généreux et les plus fidèles, afin de les associer plus étroitement encore aux actions d'urgence de l'institution auprès des personnes touchées par les conflits.

AGIR PLUS VITE ET PLUS EFFICACEMENT

Face à des situations d'urgence imprévisibles, il est très important pour le CICR de pouvoir se déployer rapidement sur le terrain afin de limiter au maximum les conséquences pour les victimes.

La contribution du Cercle des Amis permettra de renforcer les opérations d'urgence du CICR en leur assurant des ressources suffisantes pour répondre aux besoins vitaux des populations touchées.

Ces dons contribuent également à financer les actions menées lors de crises oubliées, pour lesquelles il est difficile de mobiliser la générosité du public.

LES SITUATIONS D'URGENCE

Les crises soudaines et de grande ampleur multiplient les besoins en aide humanitaire. Le CICR est ainsi intervenu dans des contextes tels que :

- ▶ conflits inattendus (Libye en 2011);
- ▶ dégradation brutale de la situation humanitaire dans un conflit existant (Côte d'Ivoire en 2010);
- ▶ catastrophes naturelles ou technologiques en zone de conflit (Philippines en 2013);
- ▶ urgences dont l'ampleur dépasse les capacités d'intervention d'une Société nationale (Japon en 2011).

DEVENIR MEMBRE DU CERCLE DES AMIS DU CICR

En rejoignant le Cercle des Amis du CICR, vous donnez au CICR les moyens d'être toujours prêt et vous entrez ainsi dans l'histoire du plus vaste mouvement humanitaire de notre époque. Vous recevrez des rapports détaillés sur l'utilisation de vos dons et serez invités à découvrir le fonctionnement de notre institution.



UNE RELATION PRIVILÉGIÉE ENTRE LE CICR ET VOUS

En reconnaissance de leur grande générosité, les Amis du CICR bénéficient de privilèges qui les distinguent comme étant de véritables partenaires.

En tant qu'Amie ou Ami du CICR, vous avez droit à :

AMIS

- ▶ une invitation personnalisée à la **conférence annuelle**, en présence de la vice-présidente du CICR;
- ▶ un **bulletin d'information régulier** réservé au Cercle des Amis du CICR, et incluant les rapports de mission;
- ▶ une entrée gratuite et permanente au **Musée international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge**, avec la personne de votre choix, après vous être annoncé-e auprès de votre interlocuteur dédié;
- ▶ un interlocuteur dédié : en l'occurrence une interlocutrice, Mme **Sabrina Bordji-Michel** (coordonnées au dos de la brochure).

AMIS BIENFAITEURS

En tant qu'Amie bienfaitrice ou Ami bienfaiteur, vous bénéficiez aussi des privilèges suivants :

- ▶ une visite accompagnée des **archives** du CICR, avec la personne de votre choix, après avoir pris rendez-vous auprès de votre interlocuteur dédié;
- ▶ une visite accompagnée du **centre de logistique** du CICR, avec la personne de votre choix, après avoir pris rendez-vous auprès de votre interlocuteur dédié;
- ▶ votre nom inscrit sur une **page** du site internet (sauf indication contraire de votre part).

AMIS BÂTISSEURS

En tant qu'Amie bâtisseuse ou Ami bâtisseur, vous avez en outre droit à :

- ▶ une **décoration** et un **diplôme personnalisé** remis en main propre par la vice-présidente du CICR;
- ▶ une **rencontre annuelle** avec la Direction du CICR;
- ▶ une invitation aux **comptes rendus** de mission effectués par les délégués du CICR à leur retour du terrain;
- ▶ votre nom inscrit sur le **rapport annuel** du CICR (sauf indication contraire de votre part).



Tom Stoddart/Getty Images/CICR

UNE CONTRIBUTION VITALE AUX ACTIONS D'URGENCE

Les contributions du Cercle des Amis du CICR soutiennent les actions d'urgence, telles que le dispositif de déploiement rapide.

LE DISPOSITIF DE DÉPLOIEMENT RAPIDE

- Un mécanisme de déploiement rapide est déclenché par la **Direction des opérations du CICR** sur la base des informations obtenues par les délégations du CICR sur le terrain.
- Une **cellule de crise** est immédiatement activée afin d'établir, dès les premières heures, les orientations stratégiques nécessaires à une réponse efficace et rapide aux besoins des victimes.
- Un **groupe de délégués**, équipés et formés au déploiement rapide, est envoyé sur le terrain dans les 24 heures pour évaluer les besoins réels et porter secours aux victimes, en collaboration avec les partenaires du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.
- Des **kits d'urgence** et des **kits spécialisés complémentaires** sont expédiés sur le terrain par la cellule de crise.

COMMENT REJOINDRE LE CERCLE DES AMIS DU CICR ?

Le Cercle distingue **trois catégories d'Amis**, en fonction du montant de leurs dons cumulés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de l'année précédente :

- ▶ **Les Amis**
Dons cumulés de l'année précédente compris entre 5 000 et 9 999 francs suisses.
- ▶ **Les Amis bienfaiteurs**
Dons cumulés de l'année précédente compris entre 10 000 et 24 999 francs suisses.
- ▶ **Les Amis bâtisseurs**
Dons cumulés de l'année précédente supérieurs à 25 000 francs suisses.

PAR UN SOUTIEN RÉGULIER

- ▶ Un soutien sous forme de prélèvement direct (LSV/SDD, en Suisse uniquement) ou de virement permanent (en Suisse et à l'étranger) nous permet de réduire les frais de gestion de vos dons et de connaître à l'avance les montants sur lesquels nous pouvons compter. Nous pouvons ainsi tirer le meilleur parti de vos contributions. Sur demande de votre part, nous vous enverrons le formulaire à remplir.

PAR UN DON DIRECT

- ▶ par carte de crédit sur le site : www.icrc.org/fre/donations
- ▶ par virement postal : n° de CCP 12-5527-6 (en Suisse uniquement)
- ▶ par virement bancaire :
 - CHF : compte n° 240-C0129986.0 / CH63 0024 0240 C012 9986 0
 - USD : compte n° 240-C0129986.0 / CH52 0024 0240 C012 9986 4
 - EUR : compte n° 240-C0129986.0 / CH25 0024 0240 C012 9986 5
 - GBP : compte n° 240-C0129986.0 / CH73 0024 0240 C018 3929 1
- ▶ par chèque libellé au nom du CICR (adresse au bas de la page)

UN ENGAGEMENT MORAL

Chaque année, le CICR demandera à ses Amis d'indiquer le **montant prévisionnel de la contribution** qu'ils souhaitent verser pour l'année à venir. Cet engagement moral permettra au CICR d'anticiper les ressources sur lesquelles il peut compter pour répondre rapidement et efficacement aux grandes urgences humanitaires.

VOTRE INTERLOCUTRICE



Mme Sabrina Bordji-Michel
Responsable philanthropie
Division de la recherche de fonds privés
Tél. : + 41 22 730 30 31
Email : sbordji@icrc.org



CICR

Comité international de la Croix-Rouge
19, avenue de la Paix
1202 Genève, Suisse
T + 41 22 730 21 71 F + 41 22 730 28 99
E-mail: don@icrc.org www.icrc.org/don
© CICR, 2013

Photo de couverture : Christopher Herby/CICR